



Bulletin d'informations - Avril 2025 - N°26

Des activités florissantes !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

MARDI 27 MAI

ACCUEIL À 19H30

SALLE DES FÊTES

Echangeons tous ensemble !

Buffet servi à l'issue de l'AG !

RDV à la Salle des fêtes de Caluire
1 Av. Barthélémy Thimonnier, 69300 Caluire-et-Cuire

Conseil d'administration du 15 avril

Une étape phare dans le calendrier !

Le mardi 15 avril s'est tenu, sous la présidence de Mme Ayme, le conseil d'administration de notre CPTS. Un temps important à la veille de l'assemblée générale qui aura lieu le mardi 27 mai.

C'était l'occasion pour les administrateurs :

- d'aborder le bilan financier 2024 en présence de notre expert-comptable et de notre commissaire aux comptes,
- de modifier le règlement intérieur pour le mettre en conformité au niveau des indemnités,
- de faire le bilan sur les adhésions au 1er trimestre,
- de faire un point d'étape sur les objectifs de nos ACI et sur la mise en place des parcours.

La filière dermato se concrétise !

Investissement de votre CPTS

Les médecins spécialisés en dermatologie et en médecine générale se sont réunis pour mettre en place la filière d'accès rapide à un avis en dermatologie par le biais de la CPTS Caluire.

Cette filière s'inscrit au sein des ACI 2025 de la CPTS, et plus précisément, en tant qu'objectif d'amélioration de l'accès aux soins non programmés (SNP).

Les objectifs de la filière :

- Structurer et faciliter la télé-expertise entre les médecins généralistes et spécialistes adhérents via la création d'un réseau CPTS Caluire sur Omnidoc (voir ci-dessous),
- Réduire les délais de consultations pour les patients du territoire,
- Former les médecins généralistes au repérage des lésions cutanées.

Réseau d'expertise médicale
CPTS Caluire
Demander un avis

Dans le cadre de l'organisation d'une filière courte par la CPTS Caluire, l'équipe de dermatologues de la CPTS Caluire met à disposition cette plateforme de télé-expertise réservée aux médecins généralistes exerçant sur Caluire.

Les demandes d'avis peuvent être faites pour les patients résidant sur Caluire et qui n'ont pas de suivi dermatologique.

Les patients pourront se voir proposer un RDV dans des délais les plus brefs si leur pathologie le nécessite.

Début de Soirée du 8 avril

Les troubles psychiques périnataux

La psycho-clinicienne, Madame Françoise GUÉRIN, a animé mardi 8 avril une conférence-débat sur la thématique des troubles psychiques de la grossesse et du post-partum.

Cet événement a été l'occasion de rappeler la différence entre un baby blues (durée : quelques jours après la naissance de l'enfant) et une dépression post-partum (durée : plus longue, semaines, mois, années après la naissance de l'enfant). Nous retiendrons également qu'une prise en charge psychologique par un psychologue ou psychiatre est le traitement minimum pour les femmes touchées par des troubles psycho périnataux.

Bilan de la soirée :

Une présentation nécessaire par Françoise GUÉRIN, avec des définitions, et des cas cliniques,

Des apports de connaissances importants par Élise MARCENDE, présidente de l'association Maman Blues,

Beaucoup d'échanges, de questions entre les professionnels présents,

Une trentaine de professionnels de santé au rendez-vous → merci pour votre intérêt !

Merci à Mme GUERIN, aux professionnels de santé présents (du territoire, du CMP Rillieux, du CATT Croix Rousse), aux associations présentes (Maman Blues).

Début de Soirée, mardi 8 avril

CONFÉRENCE-DÉBAT
MARDI 8 AVRIL 2025

Avec Françoise Guérin,
psychologue spécialisée en périnatalité et écrivaine

SOUFRANCES PSYCHIQUES DE LA GROSSESSE ET DU POST-PARTUM
Éléments de repérage, travail pluridisciplinaire et orientation

Prévention dans les collèges

Clap de fin !

Les interventions dans les collèges Sénard et Lassigne s'achèvent pour cette année scolaire 2024-2025.

Au programme :

- Des séances de prévention en santé sexuelle au collège Lassigne :
auprès des troisièmes prévention des IST et éducation à la vie sexuelle et affective.
- Des séances de prévention en santé globale au collège Charles Sénard :
café des parents de tous les élèves,

auprès des cinquièmes : ateliers alimentation, activité physique, puberté, relations aux autres, adolescence, prévention des écrans à l'aide du passeport santé offert par la CPTS.

Bilan des interventions :

✓ Au total, ce sont **13 professionnelles** de santé de différentes spécialités (IDEL, sages-femmes, diététicienne, psychologues, MKDE, orthophonistes et pharmacien-biologiste) qui ont participé et animé ces ateliers auprès des collégiennes et collégiens de Caluire, un grand merci à elles !

✓ Soit **41 interventions** au sein des deux collèges sur l'année 2024-2025 ! Bravo à elles !

Passeport santé
des 5èmes du collège Sénard
C'est parti pour l'aventure SANTÉ !

NOM :
Prénom :

3-6-7 FÉVRIER ET 7-8-10 AVRIL 2025

2 ATELIERS

1. "Moi et les autres, je grandis, je change"
2. "Je mange, je bouge"

Offert par **CPTS CALUIRE**

Parcours Sport-Santé

Parlez-en à vos patients !

A ce jour, le parcours Sport-Santé de la CPTS Caluire comptabilise 9 patients.

Parmi eux :

8 ont effectué leur bilan de condition physique initial avec un kinésithérapeute du territoire,

Ils seront orientés vers la JAAC (association en cours de labellisation Maison Sport Santé),

Merci aux médecins prescripteurs et aux kinésithérapeutes pour les bilans effectués.

Poursuivons sur cette lancée !

Rappels à destination des kinés et médecins : prescriptions et bilans parcours sport-santé

La prescription médicale de sport-santé se fait à l'aide de l'application Sportsantélic, ou via la prescription de la CPAM (à retourner ici → guide et aide à la prescription).

Les Bilans de condition physique par le kinésithérapeute peuvent s'effectuer via SISRA (suivre la démarche communiquée sur SILO dans le canal "Parcours Sport-Santé").

Une fois que le patient dispose d'une prescription médicale de sport-santé, il appelle la CPTS. La CPTS se charge de contacter les kinésithérapeutes du territoire afin de planifier la consultation de bilan initial.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'équipe opérationnelle de la CPTS (par mail ou téléphone), ou à poser une question sur notre réseau SILO, rubrique "question adhérent à adhérent" ou groupe de discussion "Parcours sport-santé".

Soins Non Programmés médicaux

Le centre de SNP à l'Infirmier Protestant

Ouvert depuis septembre 2024, et unique en France, le Centre de Consultations Non Programmées de Médecine Générale de l'Infirmier Protestant de Caluire est dédié aux besoins médicaux urgents sans critères d'âge, en particulier pour les patients qui ne peuvent pas obtenir un rendez-vous chez leur médecin traitant dans un délai court (qu'il soit absent ou non disponible).

Ce sont environ 600 patients qui sont accueillis et pris en charge chaque mois.

Le centre est situé au cœur de l'Accueil Médical de l'Infirmier Protestant (AMIP) et constitue une réponse rapide aux préoccupations de santé. Il garantit une qualité de soins optimale grâce à son personnel médical, composé d'une dizaine de médecins généralistes du quartier, et paramédical expérimenté. Il bénéficie également de l'appui du plateau technique d'excellence de la clinique.

Le centre est ouvert hors PDSA :

→ Du lundi au vendredi, de 8h30 à 13h et de 14h00 à 18h30,

→ Le samedi, de 8h30 à 12h00.

Vous pouvez adresser votre demande pour une consultation non-programmée de médecine générale en leur demandant de :

soit se présenter directement à la porte de l'AMIP (un RDV sera donné par l'infirmière d'accueil),

soit prendre RDV sur Doctolib (créneaux vite remplis),

soit d'appeler le 15 (Préciser « AMIP-Infirmier Protestant »).



